



Conseil économique et social

Distr. générale
6 décembre 2012
Français
Original : espagnol

Commission de la condition de la femme

Cinquante-septième session

4-15 mars 2013

Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes
et de la session extraordinaire de l'Assemblée générale
intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation
des objectifs stratégiques, mesures à prendre dans les domaines
critiques, et autres mesures et initiatives

Déclaration présentée par la Fédération des femmes cubaines, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration suivante qui est publiée
conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil
économique et social.

12-63286X (F)



Merçi de recycler



Déclaration

La Fédération des femmes cubaines, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social depuis 1997, est une organisation de masse créée en 1960. Elle regroupe plus de 4 millions de femmes, soit 88,1 % des Cubaines âgées de plus de 14 ans, réparties en 81 000 organisations de base. Elle a derrière elle un long passé consacré à la défense et à la promotion de tous les droits de l'homme ainsi qu'à l'égalité des sexes. Depuis plus de 50 ans, elle collabore avec d'autres institutions et organisations pour éliminer et prévenir toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, thème prioritaire de la présente session de la Commission de la condition juridique et sociale de la femme.

Pour analyser ce thème, il convient tout d'abord de le placer dans le contexte de la situation réelle à laquelle est actuellement confrontée l'humanité. La séparation toujours plus marquée entre les classes sociales, les guerres, la militarisation, le pouvoir que prennent progressivement les multinationales, l'exploitation des êtres humains les plus démunis, la destruction extrêmement rapide de la nature et la dégradation croissante de l'environnement, entre autres, contribuent à favoriser la violence à l'égard des femmes et des filles dans les différentes parties du monde.

De même, nous ne pouvons pas parler du thème prioritaire de la présente session sans dire explicitement que la Fédération des femmes cubaines, en sa qualité de membre de la société civile cubaine, est témoin de la protection qu'assure le Gouvernement et l'État cubains au peuple en général pour que, à Cuba, chacun et chacune puisse pleinement exercer tous ses droits fondamentaux, sans distinction ni discrimination pour quelque motif que ce soit. Dans ce contexte, l'obstacle principal est constitué par le blocus économique, financier et commercial du Gouvernement américain contre notre pays, si souvent dénoncé déjà, qui a pour objectif de créer le mécontentement, d'asservir les familles cubaines par la faim, les carences et les pénuries et de tourner vers le capitalisme le régime politique qu'a choisi la majorité des habitants de notre pays.

Cependant, aujourd'hui, en réponse à cette politique hostile, nous, femmes cubaines, actrices et bénéficiaires du projet de justice sociale de la Révolution, en tant que partie du peuple tout entier, nous sommes immergées dans l'actualisation du modèle économique de perfectionnement du socialisme afin de parvenir à établir une société aussi juste que possible. Les taux élevés de participation lors de la première phase des élections générales organisées à Cuba à partir d'octobre 2012 témoignent largement de l'appui que nous apportons au régime politique dont nous bénéficions et sont un exemple de démocratie.

Il est impossible d'aborder ce thème prioritaire sans mentionner que, depuis 14 ans, les mères, les épouses et les filles de cinq familles cubaines sont victimes de la violence résultant de la politique menée par le Gouvernement des États-Unis contre Cuba. Depuis 1998, cinq Cubains sont toujours injustement détenus sur le territoire américain. Tant eux-mêmes que leurs proches ont subi des traitements inhumains et dégradants, en violation des diverses conventions de l'Organisation des Nations Unies et de la Constitution même des États-Unis, simplement pour avoir lutté contre le terrorisme et tenté de protéger notre peuple, ses hommes et ses femmes, ses filles et ses garçons, contre ses conséquences.

Malgré les contraintes économiques, grâce à la volonté politique de notre Gouvernement et de l'État et à l'action conjointe d'organismes, organisations et institutions, à Cuba les femmes ont obtenu des résultats internationalement reconnus. À titre d'exemple, il est possible de dire que, si la violence à l'égard des femmes existe bel et bien, elle n'est plus aujourd'hui un problème caractéristique de notre société et elle n'a pas l'ampleur de celle qui se produit dans la région et dans d'autres parties du monde. Néanmoins, depuis sa création, la Fédération est active dans le domaine de la formation en matière d'élimination et de prévention de la violence afin que ce phénomène soit dûment pris en compte et endigué correctement.

Chaque année, depuis que notre organisation existe, nous célébrons la Journée de la non violence à l'égard des femmes. Nous encourageons les initiatives propres à donner plus de visibilité au travail préventif et éducatif que nous réalisons et qui, à l'heure actuelle, constitue un des défis de la Fédération. Notre objectif est de contribuer à la préparation de la famille en tant que cellule fondamentale de la société, de cultiver des valeurs et des attitudes empreintes de dignité et de solidarité, de renforcer la responsabilité première de la famille au niveau de l'attention à donner aux enfants, de l'éducation et de la formation des fils et des filles et de les amener à rejeter toute forme de violence.

À cet effet, nous avons créé des espaces de débat et de réflexion sur les différentes manifestations de la violence contre la femme, ses causes et ses conséquences, en mettant l'accent sur les communautés. Les 174 « Services d'orientation pour la femme et la famille » de la Fédération des femmes cubaines jouent un rôle important à cet égard. Nous renforçons le rôle des organisations de base en matière de détection, d'orientation et d'attention systématique aux femmes qui connaissent des situations de violence et nous renforçons notre interaction avec d'autres organismes et organisations pour rejeter plus fortement la violence sexiste. De plus, dans le cadre de Fédération, comme dans celui d'autres organismes et institutions, il existe des espaces où la population peut déposer des plaintes et y recevoir des réponses.

Des entretiens avec des femmes se trouvant dans des centres de détention et des établissements pénitentiaires sont organisés pour réfléchir sur les différentes formes que revêt la violence et sur ce qu'il y a lieu de faire dans chaque cas. Des journalistes reçoivent une formation sur la manière de traiter la violence sexiste dans les médias. Au niveau communautaire, nous organisons des ateliers sur l'égalité des sexes. Nous diffusons des annonces à la radio et à la télévision pour promouvoir le rejet de la violence par des moyens alternatifs, territoriaux et provinciaux. Nous abordons également ce thème dans nos revues *Mujeres y Muchachas* et dans les programmes de télévision « Cuando una Mujer », « De tarde en Casa » et « Nosotras » de Radio Progreso, entre autres.

À leur tour, les politiques publiques et les actions menées par des organisations de la société civile qui, comme la Fédération, ont une vaste expérience du travail communautaire favorisent le bien-être, la santé, la paix et la sécurité, l'accès à l'éducation, la prestation de services, la sécurité alimentaire, la prévention de la délinquance, l'accès à un emploi décent, la maternité et la paternité responsables ainsi que l'égalité des sexes et l'émancipation de la femme.

De nouvelles lois voient le jour dans notre société; elles sont centrées comme il convient sur la problématique homme-femme et favorables au peuple en général

afin d'offrir aux hommes et aux femmes, à égalité, toutes les possibilités de développement humain. Nous apprécions par exemple le fait que la nouvelle loi sur l'immigration ait pour objectif le bien-être et la réunion de tous les membres de la famille cubaine, ceux qui résident dans le pays et ceux qui vivent dans d'autres régions du monde. Par ailleurs, le décret-loi 300 adopté récemment, concernant la remise de terres en usufruit parmi les améliorations qu'il introduit, en approuvant la construction de logements sur les terres louées permet que la famille participe aux travaux agricoles et rend possible l'accès à un travail décent pour les femmes de chaque cellule familiale.

Lorsque les États Membres des Nations Unies se sont fixé pour but commun la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, dans notre pays beaucoup d'entre eux étaient déjà atteints. En ce qui concerne les femmes et les filles, elles ont les mêmes possibilités de développement humain que les hommes et les garçons bien qu'il existe encore quelques stéréotypes sexistes subjectifs et culturels acquis au cours des âges, par exemple ceux qui font obstacle parfois au développement professionnel des femmes et à leur participation à la vie publique.

Le monde est aujourd'hui témoin que notre peuple, et par conséquent nos familles et, avec elles, nos femmes et nos filles, progresse, se renforce et continue à être un modèle d'unité et de solidarité pour d'autres peuples en dépit des obstacles imposés de l'extérieur et d'autres comme le fléau du récent ouragan Sandy face auquel s'est manifestée la volonté de résister et de vaincre des Cubains et des Cubaines. La Fédération des femmes cubaines remercie tous ceux qui ont apporté une aide à notre peuple après le passage de ce phénomène météorologique par notre pays.

La Fédération réitère à l'Organisation des Nations Unies qu'elle est prête à soutenir ses activités et à collaborer avec elle pour lutter en faveur de l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes.
